

Attestation n° 0606

émise le : 6 décembre 2024

valable jusqu'au : 6 décembre 2026

selon le dossier technique n° PPF/091-3.ac1

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **MENUISERIE BADER**

2 rue de Metz, 68220 HESINGUE

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'  une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : BOIS-ALU 88 / 100 / 95 E30 EI30 / 112 mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		BOIS-ALU 88	BOIS-ALU 100	BOIS-ALU 112
Essences de bois		Pin Sylvestre : aubier inclus, traité et en lamellé collé et abouté		
Système de finition	Finition complète (Fi)	Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus		
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.		
Epaisseur ouvrants		88 mm (68mm)	100 mm (80mm)	112 mm (92mm)
Epaisseur dormants		88 mm (68mm)	100 mm (80mm)	112 mm (92mm)
Liaison ouvrant dormant		A recouvrement et jeu de 12 mm 2 profilés d'étanchéité : 1 joint central sur ouvrant + 1 sur capotage aluminium En option acoustique : joint sur ouvrant en recouvrement intérieur		
Plage d'épaisseurs vitrage		53 mm	63 mm	77 mm
Type de liaison mixte		Liaison mixte non étanche, le calfeutrement de la menuiserie avec le gros œuvre doit être réalisé sur le profilé bois du dormant.		
Particularités		Pièce d'appui et seuil en bois avec capotage aluminium Fenêtre entièrement vitrée		

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois / aluminium				
Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2180 x 760 mm	PF1	2180 x 760 mm
	OF2	2180 x 1530 mm	PF2	2180 x 1530 mm
	OF3	2180 x 2300 mm avec meneau	PF3	2180 x 2300 mm avec meneau i
Oscillo-battants	FOB1	2180 x 760 mm	PFOB1	2180 x 1530 mm
	FOB2	2180 x 1530 mm	PFOB2	2180 x 760 mm
Châssis fixes	CF	2180 x 760 mm		
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-309 : Menuiseries mixtes bois-aluminium - Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres, portes extérieures et ensembles menuisés	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Pin Sylvestre : Produit sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent (conformité aux normes XP-P13307-1 & 2)	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§5.1 de NF P 23 309 : Généralités et §5.2 de NF P 23 309 : Durabilité biologique du bois	Pin Sylvestre (aubier inclus) : durabilité conférée pour une classe d'emploi 3.2. Vérification de l'efficacité du traitement par essai (rapport FCBA n°402/13/1046E/ab)	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
NF P 23-308 : Menuiseries extérieures - Spécifications techniques pour la liaison mixte avec éléments en bois	Examen des plans, descriptifs et rapports d'évaluation du système bois aluminium utilisé.	OUI
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respecté, évalué par des essais de performance.	OUI Liaison mixte non étanche, le calfeutrement de la menuiserie avec le gros œuvre doit être réalisé sur le profilé bois.
§7.4 de NF P 23 309 : Finition du bois	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA. (cf URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	Système de finition opaque et transparent sous DT finition bois FCBA de niveau 5 sur pin sylvestre

Performances	
selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*1050 A V*C3 - Rapport d'essai FCBA n°403/24/0836/A-1-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - Rapport d'essai FCBA n°404/12/374/914-2
Forces de manœuvres	Classe 1 - Rapport d'essai FCBA n°403/24/0836/A-1-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350 N - Rapport d'essai FCBA n°404/12/374/914-2
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisants - Rapport d'essai FCBA n°404/12/374/914-2
Résistance à l'ouverture et fermeture répétées	Non évalué

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$

PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, entièrement vitré

$R_{a,tr} = 29 \text{ dB}$ - $R_w(C, C_{tr}) = 33 (-1 ; -4)$ Vitrage 4 / 16 Ar / 4, Simple joint <i>Rapport d'essais FCBA N°404/12/371/1</i>	$R_{a,tr} = 31 \text{ dB}$ - $R_w(C, C_{tr}) = 36 (-2 ; -5)$ Vitrage 6 / 18 Ar / 4, option acoustique double joint <i>Rapport d'essais FCBA N°404/12/371/2</i>
$R_{a,tr} = 34 \text{ dB}$ - $R_w(C, C_{tr}) = 36 (-2 ; -4)$ Vitrage 6 / 16 Ar / 10, option acoustique double joint <i>Rapport d'essais FCBA N°404/12/371/3</i>	$R_{a,tr} = 38 \text{ dB}$ - $R_w(C, C_{tr}) = 41 (-1 ; -3)$ Vitrage 44.2 Silence / 20 Ar / 10, option acoustique double joint <i>Rapport d'essais FCBA N°404/12/371/4</i>

Performances Thermiques U_w / S_w^c / TL_w

(ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencés PC.CIAT/20008.548)

Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,48 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux avec soubassement et appui bois 2,18 x 1,48 m (H x L)	
	$\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$ (Pin sylvestre, Mélèze)	$\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$ (Chêne)	$\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$ (Pin sylvestre, Mélèze)	$\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$ (Chêne)Chêne
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2.\text{K)}$ SwissPacer V	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$
	S_w et TL_w non déterminés		S_w et TL_w non déterminés	
U_w exprimé en $\text{W/(m}^2.\text{K)}$				

Nota : cette gamme présente 4 épaisseurs de bois possibles : 88, 100, et 112 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, n'a été réalisée pour les gammes Bois-Alu 100 et 112 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme Bois-Alu 88 mm peuvent être étendues aux gammes Bois-Alu 100 et 112 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité de l'annexe A et E de la NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **6 décembre 2024** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenestresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire




IRABOIS
INSTITUT DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU BOIS

7/9 rue La Pérouse
75784 PARIS cedex 16
tél. 33 (0)1 40 69 57 40
fax. 33 (0)1 40 69 57 41